



COMPLEXE INTERMODAL LES CÈDRES

CANADIEN PACIFIQUE



Complexe intermodal Les Cèdres

LA CROISSANCE DES IMPORTATIONS DE PRODUITS MANUFACTURÉS EN PROVENANCE DE L'ASIE ENTRAÎNE UNE DEMANDE SIGNIFICATIVE EN INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT. DE PLUS EN PLUS DE PRODUITS DE CONSOMMATION COURANTE, TELS LES APPAREILS ÉLECTRONIQUES ET ÉLECTROMÉNAGERS, PROVIENNENT DE L'ASIE ET DOIVENT UNE FOIS ARRIVÉS AU PAYS ÊTRE ACHÉMINÉS À L'ENSEMBLE DES CONSOMMATEURS CANADIENS. LES INSTALLATIONS ACTUELLES DU CP À MONTRÉAL AYANT ATTEINT LEUR PLEINE CAPACITÉ, LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES EST AUJOURD'HUI ESSENTIEL POUR DESSERVIR LA GRANDE RÉGION DE MONTRÉAL. LE PROJET DE CONSTRUCTION DU **COMPLEXE INTERMODAL** LES CÈDRES VISE À RÉPONDRE À CE BESOIN.

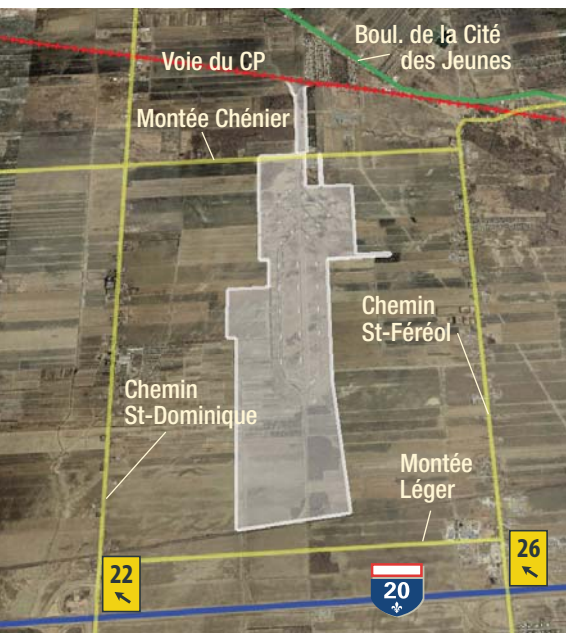
Le fonctionnement du **COMPLEXE INTERMODAL**

Par l'implantation du Complexe intermodal Les Cèdres, le CP pourra concentrer en un seul lieu de nouvelles installations de transbordement, de manutention, d'entreposage et de distribution des produits manufacturés, uniquement transportés par conteneurs. Cette infrastructure intègre trois grandes fonctions :

- 1 Le terminal intermodal rail – route assurant des opérations efficaces et fluides pour les conteneurs y transigeant.
- 2 Le centre de distribution de Fastfrate Consolidée, un transporteur routier et partenaire de longue date du CP répondant à une part importante des besoins de manutention des conteneurs arrivant sur le site par rail et devant être expédiés par camion.
- 3 Des centres de distribution exploités par le CP et utilisés par des entreprises distribuant de grandes quantités de marchandises dans la grande région montréalaise.

Le CHOIX de LES CÈDRES

La sélection du site s'est faite à la suite de recherches exhaustives selon des critères de localisation déterminants pour ce type d'infrastructure. Parmi ceux-ci se retrouve la proximité de la région métropolitaine de Montréal, du réseau ferroviaire du CP et des principaux accès autoroutiers. La topographie, les dimensions du site et son isolement relatif sont aussi fort importants. L'ancien site des Industries Soulanges situé aux Cèdres s'est avéré le seul répondant aux critères recherchés. Plus de 60% des 300 hectares nécessaires au projet sont déjà utilisés à des fins industrielles. La portion restante sera composée de parcelles de terres avoisinantes qui ont été choisies de façon à limiter l'impact sur l'agriculture locale.



Localisation du Complexe intermodal Les Cèdres

L'INTÉGRATION dans le milieu

Pour bien comprendre les attentes liées à son projet, le CP tient depuis plus d'un an des rencontres avec les voisins du site et les résidents habitant à proximité du site visé. Les informations recueillies dans le cadre de ces échanges ont déjà grandement influencé l'élaboration du projet. Le CP compte poursuivre cette démarche de manière à réussir l'intégration du projet dans la communauté.

Le CP s'est engagé à répondre aux préoccupations exprimées par différentes mesures. À titre d'exemple, la construction d'un accès véhiculaire direct, reliant le site à l'autoroute 20, concentrera la circulation à un seul endroit, évitant ainsi que le trafic généré par le Complexe intermodal ne transige par les voies de circulation locales. Aussi, le pourtour du site sera aménagé de façon à bien l'isoler des terres et des résidences voisines.

PROCHAINES ÉTAPES du projet

Le CP est une entreprise de juridiction fédérale et doit, pour réaliser son projet, obtenir l'approbation de l'Office des transports du Canada (OTC). L'OTC doit tenir compte des exigences liées aux activités et aux services ferroviaires, des intérêts des municipalités concernées par la construction de l'infrastructure et ses répercussions sur l'environnement. Avant d'autoriser un projet, l'OTC doit effectuer une évaluation environnementale selon la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale. Cette évaluation environnementale prévoit des avis publics et autres mécanismes de participation des citoyens.

En plus des exigences fédérales, le CP collabore avec les trois paliers d'administration publique au Québec, soit le gouvernement provincial, la MRC Vaudreuil-Soulanges et la municipalité Les Cèdres, afin d'assurer l'intégration du projet de Complexe intermodal dans la municipalité Les Cèdres. Ainsi, le CP soumettra le

projet aux processus de modification du schéma de la MRC, de modification de zonage de Les Cèdres et d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). Ces différentes démarches devraient s'étaler sur une période de 18 à 24 mois. Les travaux de construction pourraient ainsi débuter en 2008-2009, et la mise en opération en 2010-2011.

Prochainement, le CP aura à réaliser certains travaux sur le site afin d'analyser les sols et leur capacité portante. Les voisins du site en seront tenus informés.



**COMPLEXE
INTERMODAL
LES CÈDRES**

CANADIEN PACIFIQUE

Vous souhaitez suivre l'évolution du Complexe intermodal Les Cèdres ou vous avez des questions sur notre projet ? Plusieurs options s'offrent à vous pour nous contacter :

en communiquant avec Marie-Ève Martin au 450 452-2462 contact@cplscedres.ca www.cplscedres.ca
Ou en passant à notre bureau d'information ouvert tous les mercredis de 13h00 à 20h00